

# Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

2020-2021

## **Plan ministériel**

---

L'hon. Pablo Rodriguez, C.P., député  
Leader du gouvernement à la Chambre des communes

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le leader du gouvernement à la  
Chambre des communes, 2020  
Plan ministériel 2020-2021  
ISSN 2561-567X  
Catalogue CP100-1F-PDF

---

## Table des matières

Message de la directrice générale .....	1
Aperçu de nos plans.....	3
Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques .....	5
Soutenir le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement dans l'exercice de son mandat .....	5
Services internes : résultats prévus .....	9
Dépenses et ressources humaines .....	11
Dépenses prévues .....	11
Ressources humaines prévues .....	13
Budget des dépenses par crédit voté .....	13
État des résultats condensé prospectif .....	14
Renseignements ministériels.....	15
Profil organisationnel .....	15
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités .....	15
Contexte opérationnel.....	16
Cadre de présentation de rapports.....	17
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes.....	19
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	19
Dépenses fiscales fédérales .....	19
Coordonnées de l'organisation.....	19
Annexe : définitions.....	21
Notes en fin d'ouvrage .....	25

---



## Message de la directrice générale

J'ai le plaisir de présenter le Plan ministériel 2020-2021 du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

Le Secrétariat aide le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement à remplir son mandat, qui consiste à examiner l'appareil canadien de la sécurité nationale et du renseignement. Le premier ministre nommera les nouveaux membres du Comité d'ici le début de février 2020.



Le Secrétariat prévoit la mise sur pied d'un programme ambitieux lorsque le nouveau Comité entreprendra ses activités d'examen. Nous collaborerons avec les nouveaux membres du Comité afin d'accroître leur connaissance de l'appareil canadien de la sécurité et du renseignement. Nous appuierons leur engagement auprès d'universitaires, d'experts non gouvernementaux et d'autres acteurs du domaine des droits civils afin d'obtenir un éventail diversifié de points de vue sur les questions de sécurité nationale et de renseignement et de discuter de l'interaction entre les droits, les libertés et la sécurité. Plus important encore, nous appuierons la prise de décision du Comité quant aux examens à effectuer en 2020 et nous aiderons à la réalisation de ces examens.

En contribuant au prochain plan d'examen du Comité, le Secrétariat appuiera le Comité dans ses activités mettant l'accent sur les questions de responsabilisation et d'efficacité et les principes démocratiques. Le Secrétariat s'appuiera également sur son expérience antérieure pour améliorer le processus d'examen, notamment en collaborant étroitement avec les membres de l'appareil de la sécurité et du renseignement.

En définitive, le travail que le Secrétariat accomplit pour appuyer le Comité améliore le rendement et la responsabilisation de l'appareil canadien de sécurité et de renseignement et renforce les connaissances du public sur des questions qui revêtent une profonde importance pour les Canadiens.

Nous nous réjouissons à l'idée d'appuyer le nouveau programme de 2020-2021 du Comité.

La directrice générale du Secrétariat  
Rennie Marcoux



## Aperçu de nos plans

Le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR) a un vaste mandat qui consiste à examiner le cadre législatif, réglementaire, stratégique, administratif et financier des activités liées à la sécurité nationale et au renseignement. Il peut également examiner toute activité réalisée par un ministère ou un organisme qui touche la sécurité nationale ou le renseignement, ainsi que toute question touchant la sécurité nationale ou le renseignement qui lui est soumise par un ministre de la Couronne. Le Comité se compose jusqu'à huit membres de la Chambre des communes et de trois sénateurs, qui sont tous tenus d'obtenir une habilitation de sécurité de niveau Très secret afin de remplir leurs responsabilités.

Chaque année, le Comité doit présenter au premier ministre un rapport des examens qu'il a réalisés au cours de l'année précédente. Il peut également, à tout moment, produire des rapports spéciaux sur toute question touchant son mandat. Le premier ministre doit déposer ces rapports devant les deux chambres du Parlement.

Le premier ministre nommera les nouveaux membres du Comité d'ici le début de février 2020. Les premières activités du Secrétariat consisteront surtout à informer les nouveaux membres des diverses composantes et activités de l'appareil canadien de la sécurité et du renseignement. Il organisera des séances d'information avec les chefs de ministères et d'organismes et organisera des visites sur place des agences opérationnelles pour permettre aux membres d'avoir une vision concrète de leurs activités et leurs capacités. Le Secrétariat appuiera également la mobilisation du Comité auprès des universitaires, d'organisations non gouvernementales et d'acteurs du domaine des droits civils afin de l'aider à avoir une vision plus globale des enjeux auxquels fait face l'appareil de la sécurité et du renseignement.

Le Secrétariat prévoit que le Comité établira son calendrier d'examen au début de l'exercice 2020-2021. À l'appui de la décision du Comité, le Secrétariat préparera un certain nombre de propositions d'examen touchant les deux parties du mandat de l'organisation, notamment des examens du cadre stratégique et des examens des activités. Ces examens seront inclus dans le rapport annuel du Comité et transmis au premier ministre avant la fin de l'année civile 2020.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les rapports antérieurs du Comité, veuillez consulter le site Web du Comité, à l'adresse suivante : <http://www.nsicop-cpsnr.ca>.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, consultez la section « Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent rapport.



## Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du Secrétariat pour chacune de ses responsabilités essentielles. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

### Soutenir le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement dans l'exercice de son mandat

La responsabilité fondamentale du Secrétariat englobe une variété d'activités pour veiller à ce que le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement ait facilement accès à l'information pertinente ainsi qu'à des conseils stratégiques et d'experts pour mener des examens et produire des rapports ainsi que pour voir à la satisfaction des exigences en matière de sécurité.

#### Faits saillants de la planification

La contribution directe du Secrétariat au renforcement de la responsabilisation à l'égard des activités liées à la sécurité nationale et au renseignement sera son résultat global. À l'appui de ce résultat, le Secrétariat concentrera ses efforts, en 2020-2021, pour appuyer le Comité dans le cadre de ses examens.

Avec la nomination des nouveaux membres du Comité, les premières activités du Secrétariat consisteront à établir une base de connaissances chez les membres concernant le mandat du Comité, ses travaux antérieurs, ainsi que les pouvoirs et les fonctions des principaux organismes de l'appareil de la sécurité et du renseignement. Les séances d'information sur ces questions seront suivies de consultations avec les dirigeants de ministères et d'organismes et de visites subséquentes d'organisations opérationnelles. Ces consultations permettront aux membres de voir directement les activités et les capacités de l'appareil canadien de sécurité et de renseignement. Il sera essentiel que le Comité comprenne les pouvoirs, les mandats et les fonctions des principaux organismes de sécurité et de renseignement pour pouvoir remplir efficacement son mandat. Le Secrétariat prévoit que ces efforts seront déployés à la fin de l'exercice 2019-2020 et qu'ils se poursuivront au cours de l'exercice 2020-2021.

La deuxième phase de l'activité du Comité consistera à étudier et à approuver les examens qui seront effectués en 2020. Le Secrétariat élaborera un certain nombre de propositions d'examen qui seront prises en considération par le Comité. Conformément à l'approche précédente, le Secrétariat proposera un certain nombre de sujets d'examen dans le cadre des deux parties du mandat de l'organisation, notamment des examens du cadre et des examens d'activités.

- Les examens du cadre stratégique portent sur des sujets généraux qui concernent un certain nombre de ministères de l'appareil de la sécurité et du renseignement. Ils sont axés sur la façon dont les ministères travaillent sur une question d'intérêt commun

(p. ex. les stratégies ou les approches du gouvernement), sur la façon dont ils coopèrent et sur les rôles qu'ils jouent individuellement et en collaboration avec d'autres ministères.

- Les examens d'activités portent sur les activités de sécurité ou de renseignement particulières menées par une seule organisation, et, jusqu'à présent, ont expliqué en quoi consistent ces activités, leur fondement en ce qui concerne les autorités gouvernementales (p. ex. la législation) ainsi que les mécanismes en place pour leur gouvernance et leur responsabilisation. Ces examens tiennent également compte du rôle que jouent les autres ministères dans ces activités ou de la façon dont les activités de ces ministères se comparent à celles qui font l'objet de l'examen.

Dans le cadre de l'élaboration des propositions d'examen qui seront prises en considération par le Comité, l'approche du Secrétariat sera éclairée par un certain nombre de facteurs. En ce qui concerne les examens des activités d'une organisation individuelle, il s'agit des suivants :

- l'existence potentielle d'un examen antérieur au sujet de l'organisation;
- la mesure dans laquelle ses activités en matière de sécurité et de renseignement sont connues du public;
- si les activités sont régies par une loi particulière ou une directive officielle du gouvernement.

Pour les examens du cadre stratégique, le Secrétariat élaborera des propositions sur des enjeux ou des activités en fonction de certains facteurs parmi les suivants :

- la mesure dans laquelle l'enjeu ou l'activité met en cause la vie privée ou les droits démocratiques des Canadiens;
- la mesure dans laquelle l'enjeu ou l'activité met en cause des alliances ou des relations étrangères;
- la mesure dans laquelle l'enjeu ou l'activité suscite un vif intérêt de la part du public;
- le lien potentiel entre l'enjeu ou l'activité et la souveraineté du Canada ou l'intégrité de ses institutions, de son économie ou de sa société.

En vue d'appuyer les activités du Comité, et à la demande du président, le Secrétariat prendra toutes les mesures nécessaires pour aider à la réalisation des examens. Le personnel du Secrétariat effectuera des recherches et des analyses pour rédiger les chapitres des examens qui seront pris en considération à des fins d'approbation par le Comité; organisera des séances d'information et des audiences avec les membres de l'appareil de la sécurité et du renseignement; et finalisera les rapports du Comité à l'intention du premier ministre.

Au cours de la première année du mandat du Comité, le Secrétariat facilitera également la collaboration du Comité avec d'autres intervenants externes, notamment avec d'autres ministères, de hauts fonctionnaires du Parlement, des universitaires, des groupes de défense des

libertés civiles et des homologues internationaux. Ces activités ont pour but de renforcer les connaissances du Comité sur d'importantes questions de sécurité nationale et de renseignement.

Doté d'un vaste mandat, d'un accès à des renseignements classifiés et de l'indépendance nécessaire pour établir son propre programme, le Comité continuera de renforcer l'examen par des parlementaires tout en améliorant la responsabilisation démocratique à l'égard des questions de sécurité nationale et de renseignement. Le Secrétariat prévoit que le Rapport annuel de 2019 sera déposé et publié vers la fin de l'exercice 2019-2020. Le Comité remettra son prochain rapport annuel au premier ministre avant la fin de l'année civile 2020.

### **Analyse comparative entre les sexes plus**

En 2019-2020, le Comité a réalisé un examen de la diversité et de l'inclusion dans l'ensemble de l'appareil canadien de la sécurité et du renseignement. Plus précisément, l'examen a fourni une évaluation de base du degré de représentation des femmes, des Autochtones, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées au sein des principales organisations de l'appareil de la sécurité et du renseignement. En outre, l'examen a porté sur les objectifs, les initiatives, les programmes et les mesures que les ministères et les organismes ont prises pour promouvoir la diversité et l'inclusion. L'examen du Comité sera publié dans son Rapport annuel de 2019, qui comprend des recommandations sur la question de la diversité et de l'inclusion dans l'appareil canadien de la sécurité et du renseignement.

### **Expérimentation**

Compte tenu des fonctions et des responsabilités du Secrétariat, l'organisation ne se livre à aucune activité d'expérimentation.

### **Principaux risques**

La *Loi sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (Loi sur le CPSNR)* donne au Comité son mandat ainsi que son droit d'accès à l'information pour effectuer des examens et fixe les limites de ce droit d'accès. Au cours des deux dernières années, certaines organisations ont retardé la communication d'information ou n'ont pas fourni les documents pertinents à l'examen et qui s'inscrivaient dans le cadre des travaux du Comité et des droits d'accès prévus par la loi. Si cette situation devait se poursuivre, la capacité du Comité de remplir le mandat que lui confère la loi serait compromise. En atténuant le risque, le Secrétariat continuera de mobiliser les membres de ces organisations, à divers échelons, afin de préciser le droit prévu par la loi du Comité de recevoir de l'information. Le Secrétariat a également élaboré des procédures détaillées, qu'il utilisera pour accroître la communication et aider à encadrer des relations de travail productives.

En vertu de la *Loi sur le CPSNR*, les membres du Comité demeurent en fonction jusqu'à la dissolution du Parlement. En cas de gouvernement minoritaire, il y a un risque que la dissolution du Parlement interrompe ou retarde l'achèvement des examens du Comité.

## Résultats prévus au chapitre des responsabilités essentielles

Le cadre de présentation de rapports du Secrétariat est indiqué ci-dessous. Toutefois, le cadre des résultats ministériels de l'organisation, qui comprendra des indicateurs de rendement, est en cours d'élaboration et sera terminé au début de l'exercice 2020-2021.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement sont accessibles dans l'[InfoBase du GC<sup>i</sup>](#).

Ressources financières prévues au budget pour aider le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement à remplir son mandat

Dépenses budgétaires 2020-2021 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
2 800 209	2 800 209	0	0

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement sont accessibles dans l'[InfoBase du GC<sup>ii</sup>](#).

Ressources humaines prévues pour aider le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement à remplir son mandat

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023
9,0	0	0

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement sont accessibles dans l'[InfoBase du GC<sup>iii</sup>](#).

## Services internes : résultats prévus

### Description

Les Services internes comprennent les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services à l'appui de programmes ou nécessaire pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des dix services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services des communications;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services de technologie de l'information;
- ▶ services de gestion des biens immobiliers;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion des acquisitions.

### Faits saillants de la planification

Le Secrétariat entre dans sa troisième année d'activité; il a affiné ses méthodes de planification financière et définit plus précisément les dépenses liées à ses fonctions et à ses activités. Notamment, le Secrétariat attribue les dépenses et les activités suivantes aux Services internes : les protocoles d'entente avec le Bureau du Conseil privé pour le soutien ministériel, administratif et le soutien lié à la sécurité; les coûts de location des installations; et les services d'un conseiller juridique. Cette approche assurera une plus grande uniformité avec la pratique courante.

### Ressources financières prévues au budget pour les Services internes

Dépenses budgétaires 2020-2021 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
749 457	749 457	0	0

Ressources humaines prévues pour les Services internes

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023
1	0	0

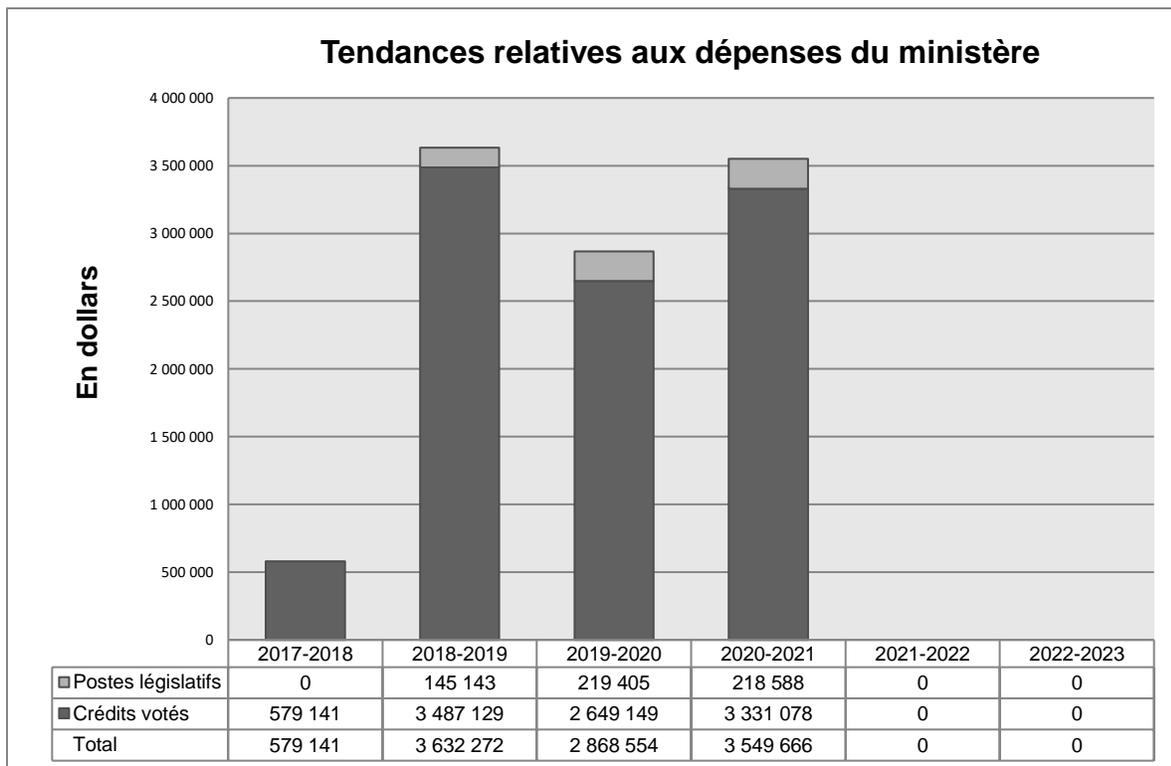
## Dépenses et ressources humaines

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles pour les exercices précédents.

### Dépenses prévues

#### Dépenses ministérielles de 2017-2018 à 2022-2023

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Les écarts dans les dépenses d'un exercice à l'autre sont attribuables à deux principaux facteurs. Premièrement, la construction des installations permanentes de l'organisation a été retardée en 2017-2018, et la majorité des travaux ont été reportés à l'exercice 2018-2019. Par conséquent, le Secrétariat a déplacé le financement de l'exercice 2017-2018 à l'exercice 2018-2019 afin d'assurer une souplesse financière suffisante pour faire face aux dépenses liées à la construction. La majorité de ces coûts ont été payés en 2018-2019. Deuxièmement, la diminution comparative des dépenses en 2019-2020 est attribuable à la dissolution du Comité à la suite du déclenchement de la 43<sup>e</sup> élection générale en septembre 2019. Conformément à la *Loi sur le CPSNR*, les membres du Comité demeurent en fonction jusqu'à la dissolution du Parlement, et de nouveaux membres sont nommés dans les soixante premiers jours suivants le jour où le Parlement est

convoqué. Par conséquent, la majorité des activités opérationnelles de l'organisation à l'appui du Comité ont cessé pour une période de quatre mois au cours de l'exercice 2019-2020.

### Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente les dépenses réelles, les prévisions des dépenses et les dépenses prévues pour chaque responsabilité essentielle du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement et pour les Services internes au cours des exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses 2017-2018	Dépenses 2018-2019	Prévisions des dépenses 2019-2020	Dépenses budgétaires 2020-2021 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
Soutenir le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement dans l'exercice de son mandat	579 141	3 369,320	2 194 609	2 800 209	2 800 209	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>579 141</b>	<b>3 369 320</b>	<b>2 194 609</b>	<b>2 800 209</b>	<b>2 800 209</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Services internes	0	262 952	673 945	749 457	749 457	0	0
<b>Total</b>	<b>579 141</b>	<b>3 632 272</b>	<b>2 868 554</b>	<b>3 549 666</b>	<b>3 549 666</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le profil de financement du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement demeure relativement constant d'une année à l'autre. Les écarts concernent principalement la construction des installations permanentes de l'organisation et la dissolution du Comité, comme il est expliqué ci-dessus.

## Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente les équivalents temps plein réels, les prévisions d'équivalents temps plein et les équivalents temps plein prévus pour chaque responsabilité essentielle du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement et pour les Services internes au cours des exercices pertinents à l'année de planification en cours.

### Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Prévisions d'équivalents temps plein 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023
Soutenir le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement dans l'exercice de son mandat	4,1	8,2	9,0	9,0	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>4,1</b>	<b>8,2</b>	<b>9,0</b>	<b>9,0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Services internes	0	0	0,4	1,0	0	0
<b>Total</b>	<b>4,1</b>	<b>8,2</b>	<b>9,4</b>	<b>10,0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le profil des ressources humaines du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement tient compte du moment où ce dernier a été pleinement opérationnel. Au cours des exercices 2017-2018 et 2018-2019, le Secrétariat a pris une série de mesures de dotation pour recruter un effectif complet constitué de dix équivalents temps plein. Le Secrétariat fonctionne actuellement avec un poste vacant et met en œuvre des mesures temporaires pour combler cette lacune.

## Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2020-2021](#)<sup>iv</sup>.

## État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensés prospectifs donne un aperçu des opérations du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement de 2019-2020 à 2020-2021.

Les montants des prévisions des résultats et des résultats prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web](#) du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

État des résultats condensé prospectif  
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2019-2020	Résultats prévus 2020-2021	Écart (résultats prévus pour 2020-2021 moins prévisions des résultats de 2019-2020)
Total des dépenses	3 014 964	3 740 750	725 787
Total des revenus	23	23	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 014 941	3 740 727	725 787

## Renseignements ministériels

### Profil organisationnel

**Ministre de tutelle :** L'honorable Pablo Rodriguez, leader du gouvernement à la Chambre des communes

**Administratrice générale :** Rennie Marcoux

**Portefeuille ministériel :** Bureau du Conseil privé

**Instruments habilitants :** *Loi sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement*

**Année de constitution ou de création :** 2017

### Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La responsabilité essentielle du Secrétariat consiste à aider le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement à remplir son mandat, tel qu'il est énoncé au paragraphe 8(1) de la *Loi sur le CPSNR*. Le Comité a pour mandat :

- d'examiner les cadres législatif, réglementaire, stratégique, financier et administratif de la sécurité nationale et du renseignement;
- d'examiner les activités des ministères liées à la sécurité nationale ou au renseignement, à moins qu'il ne s'agisse d'opérations en cours et que le ministre compétent ne détermine que l'examen porterait atteinte à la sécurité nationale;
- d'examiner toute question liée à la sécurité nationale ou au renseignement dont il est saisi par un ministre.

Le Secrétariat veille à ce que le Comité ait accès en temps opportun aux renseignements classifiés pertinents ainsi qu'à des conseils stratégiques et spécialisés lorsqu'il effectue des examens. Le Secrétariat contribue à l'élaboration des rapports du Comité et offre un soutien pour assurer le respect des exigences en matière de sécurité.

Du point de vue de la responsabilité ministérielle, et conformément à l'article 3 de la *Loi sur le CPSNR*, le leader du gouvernement à la Chambre des communes est le ministre désigné responsable du Secrétariat.

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web](#) du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

## Contexte opérationnel

La création du CPSNR a permis de combler une importante lacune dans l'examen de l'appareil canadien de la sécurité et du renseignement. Auparavant, l'examen au Canada était axé sur des organisations précises et n'envisageait pas des questions plus vastes. L'appareil d'examen spécialisé se concentrait de façon individuelle sur les activités du SCRS, du CST et de la GRC. Aucune entité n'avait jusque-là le pouvoir, le mandat ou la capacité de « suivre le fil » de la façon dont l'information était partagée ou d'examiner une question, une activité ou une affaire entre ces organisations ou au sein du gouvernement en général.

Le cloisonnement de l'appareil d'examen au Canada a fait en sorte qu'il n'y a pas eu d'examen, à l'échelle du gouvernement fédéral dans son ensemble, des autres organisations ayant des responsabilités en matière de sécurité et de renseignement. En outre, les organismes d'examen spécialisés ont principalement examiné la conformité juridique des activités, mais ils ne pouvaient pas effectuer d'examens stratégiques ni d'examens du cadre de l'appareil de la sécurité et du renseignement dans son ensemble. Par ailleurs, contrairement à ses plus proches alliés, le Canada ne disposait pas d'un organisme d'examen parlementaire ou législatif ayant accès à des renseignements classifiés qui aurait été en mesure d'examiner les organismes nationaux de sécurité et de renseignement.

La création du CPSNR en 2017 et la création subséquente de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR) en 2019 remédient à ces lacunes. Les deux organismes d'examen peuvent examiner toute organisation ayant un mandat en matière de sécurité et de renseignement et suivre le fil de l'information ou des enquêtes d'une organisation à l'autre, et ils peuvent examiner les questions dans une optique interministérielle. Les organismes d'examen ont des mandats compatibles, mais différents : le mandat du CPSNR consiste à mener des examens stratégiques ou du cadre de haut niveau et permet aux parlementaires d'examiner les activités de l'État en matière de sécurité et de renseignement, tandis que le mandat de l'OSSNR est axé sur les examens de conformité juridique.

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web](#) du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

## Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement pour 2020-2021 sont illustrés ci-dessous. Toutefois, le cadre des résultats ministériels de l'organisation, qui comprendra des indicateurs de rendement, est en cours d'élaboration et sera terminé à la fin de l'exercice 2019-2020 ou au début de l'exercice 2020-2021.

Cadre des résultats ministériels	Responsabilité essentielle : soutenir le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement dans l'exercice de son mandat	Services internes
	La responsabilité essentielle du Secrétariat englobe une variété d'activités pour veiller à ce que le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement ait facilement accès à l'information pertinente ainsi qu'à des conseils stratégiques et d'experts pour mener des examens et produire des rapports ainsi que pour voir à la satisfaction des exigences en matière de sécurité. Les résultats et indicateurs sont en cours d'élaboration.	
Répertoire des programmes	Programmes : examens	



---

## Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>v</sup>.

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web](#) du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

- ▶ [Stratégie ministérielle de développement durable](#)
- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus](#)

## Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour 2020-2021.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances du Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)<sup>vi</sup>. Ce rapport fournit aussi des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent uniquement du ministre des Finances.

## Coordonnées de l'organisation

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement  
C. P. 8015, succursale T  
Ottawa (Ontario)  
K1G 5A6

Communiquez en ligne avec le Secrétariat à l'adresse suivante :  
<https://www.canada.ca/fr/secretariat-comite-parlementaires-securite-nationale-renseignement/organisation/contactez-nous.html>.



## Annexe : définitions

### **analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])**

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

### **cadre ministériel des résultats (departmental results framework)**

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

### **cible (target)**

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

### **crédit (appropriation)**

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

### **dépenses budgétaires (budgetary expenditures)**

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

### **dépenses législatives (statutory expenditures)**

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

### **dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)**

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

### **dépenses prévues (planned spending)**

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

**dépenses votées (voted expenditures)**

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

**équivalent temps plein (full time equivalent)**

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

**expérimentation (experimentation)**

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

**indicateur de rendement (performance indicator)**

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

**indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)**

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

**initiative horizontale (horizontal initiative)**

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

**plan (plan)**

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**plan ministériel (Departmental Plan)**

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

**priorité ministérielle (departmental priority)**

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

**priorités pangouvernementales (government-wide priorities)**

Aux fins du Plan ministériel 2020-2021, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2015 : Croissance de la classe moyenne; Un gouvernement ouvert et transparent; Un environnement sain et une économie forte; La diversité fait la force du Canada; Sécurité et possibilités.

**production de rapports sur le rendement (performance reporting)**

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

**programme (program)**

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

**rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)**

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

**rendement (performance)**

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

**répertoire des programmes (program inventory)**

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

**responsabilité essentielle (core responsibility)**

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

**résultat (result)**

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

**résultat ministériel (departmental result)**

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

**résultat stratégique (strategic outcome)**

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

## Notes en fin d'ouvrage

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iv. Budget principal des dépenses 2018-2019, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- v. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- vi. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>